

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Culture et patrimoine historique »

Conseil municipal du 12 avril 2021  
Séance du 10 mars 2021

## 20 Musée Gallé-Juillet - concours de la Nuit des musées 2021

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, BROCHOT, Mme ALKAYA, MM. DEME, AKABLI, Mme SAVAS, M. LEMAIRE, Mme LAMBRE.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM CABARET, MARTIN, Mmes DUHIN, SGHIRI, M. AÏT MESSAOUD, Mmes ELONGUERT, PEREZ, DUCHATELLE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	M. AKABLI
Mme FAZAL	Pouvoir à :	M. CABARET
Mme MEUNIER	Pouvoir à :	M. BROCHOT
Mme TALL	Pouvoir à :	M. DEME
M. BULUT	Pouvoir à :	Mme SGHIRI
M. PERRIN	Pouvoir à :	Mme PEREZ
Mme SAKHO	Pouvoir à :	Mme SAVAS
M. KHOULA	Pouvoir à :	M. MARTIN
M. N'DIAYE	Pouvoir à :	Mme LEHNER
Mme SOW	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
M. EL OUASTI	Pouvoir à :	Mme ALKAYA
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à :	Mme DUHIN
Mme SENET	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés : M. BOULHAMANE, Mme MEHADJI, M. LUCAS, Mme JACQUEMART, M. NACHITE, Mme JAJAN, MM. KA	7
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	32
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération :	0

■ Date de la convocation : 06/04/2021

■ Rapport de présentation :

Madame Yesim SAVAS, maire-adjointe, expose :

Dans le cadre de la Nuit des musées, le musée Gallé-Juillet organise un jeu-concours le samedi 15 mai 2021.

Le but du jeu est de répondre à des questions sur le musée et ses collections. Les visiteurs devront se rendre dans les salles du musée afin de compléter leur bulletin de jeu.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera les 3 gagnants de la soirée. Ils recevront des lots à caractères littéraire et culturel d'une valeur globale de 100,00 €.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'organisation de la nuit des musées sera reportée à une date d'ultérieure.

Il vous est proposé d'accepter l'organisation de ce jeu-concours à l'occasion de la Nuit des musées, d'approuver le règlement et d'accepter, en fonction de l'évolution de la crise, le report à une date ultérieure.

Vous êtes appelés à voter.



■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 10 mars 2021,  
Vu le règlement ci-annexé,  
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 32                      Pour : 32                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver l'organisation d'un jeu-concours, le samedi 15 mai 2021 lors de la nuit des musées.

**Article 2** : d'approuver le règlement du jeu-concours.

**Article 3** : d'accepter, en fonction de l'évolution de la crise, le report à une date ultérieure.

**Article 4** : d'imputer les dépenses correspondant à l'achat des lots sur le budget 322/6714/NUITMUSEE/CC, bourses et autres prix.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application [telerecours citoyen](http://www.telerecours.fr) accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Date d'affichage : **13 AVR. 2021**                      Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis : **13/04/2021**

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 23/04/21  
et publication ou notification le 23/04/21  
affiché le 13/04/21  
CREIL, le 23/04/2021

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



Pour le Maire et par délégation  
La Directrice du pôle "Vie de la cité"

Corinne FABLET